



CONSEIL POUR L'OBSERVATION DES REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LES MEDIAS

COMMUNIQUE

Le Conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias (CORED), constate avec regret que, dans l'affaire des accusations portées contre le député Ousmane Sonko, le travail de certains supports médiatiques est en porte à faux avec l'éthique et la déontologie du journaliste.

Le site Leral.net a par exemple publié un contenu qui n'a rien à voir avec un traitement journalistique de l'information mais s'apparente plutôt à une attaque personnelle.

Sans préjudice des prérogatives du Tribunal des Pairs en matière d'autosaisine, le CORED appelle le site Leral.net, et l'ensemble des médias, à faire preuve d'une plus grande responsabilité dans le traitement de l'information et à éviter de relayer les appels à la violence.

Le Président

Mamadou THIOR